

Le livre de Piketty et l'écologie : fort peu de choses, mais fort intéressantes

 blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2019/09/13/le-livre-de-piketty-et-l-ecologie-fort-peu-de-



CAPITAL ET IDÉOLOGIE

M'étant procuré ce livre (Capital et idéologie) de plus de 1.200 pages hier, jour de sa sortie en librairie, je ne prétendrai pas l'avoir lu ! Juste parcouru, avec une lecture détaillée sur deux points précis. D'une part ses propositions plutôt radicales d'un impôt annuel très (très) progressif sur la propriété, sur lequel je reviendrai bientôt en relation avec un autre excellent livre (bien plus petit, 112 pages) de mes ami.e.s Pierre Concialdi, Didier Gelot, Christiane Marty et Philippe Richard, en forme de manifeste pour un plafonnement des revenus et des patrimoines (Fondation Copernic, Les Liens qui Libèrent). D'autre part, les trois pages (1156 et suivantes) consacrées par Piketty à l'enjeu de la réduction des émissions de carbone, liées à une dizaine de pages (chapitre 13, pages 771 et suivantes) sur la « justice climatique » et les inégalités des émissions de carbone entre pays et entre individus.

On pourra trouver que c'est bien peu, mais c'est présent et c'est intéressant. On pourra aussi trouver que réduire les inégalités socio-environnementales au seul enjeu climatique est un point faible, mais pour aller plus loin il faut lire par exemple Éloi Laurent (voir [ce billet sur mon blog](#)). Il est vrai que les politiques du climat se prêtent plus que d'autres (sur la biodiversité, les pollutions diverses, etc.) à des taxations relativement efficaces dont les économistes sont spécialistes, Piketty en tête. Thomas Piketty a beau être très encyclopédique dans ce livre impressionnant aux sources multidisciplinaires, il a encore, comme presque tous les économistes « progressistes », du chemin à parcourir pour intégrer pleinement, et pas à la marge, les enjeux écologiques à ses analyses.

Que propose, en résumé, Thomas Piketty dans ce domaine de la politique climatique où, en spécialiste des inégalités, il insiste beaucoup, à juste titre, sur les inégalités des empreintes carbone des personnes selon leurs revenus, et de ce fait sur l'injustice flagrante de toute taxe carbone proportionnelle aux émissions qui, comme je l'ai également montré dans [ce billet de blog](#) (consulté plus de 40.000 fois), pèse de façon disproportionnée sur les ménages modestes ?

Il propose principalement, mais pas uniquement, une taxe carbone (mondiale dans l'idéal, mais on peut commencer en Europe et aller dans cette voie sans attendre en France) NETTEMENT PROGRESSIVE : par exemple pas de taxe pour les personnes qui émettent moins que la moyenne mondiale (environ 5 tonnes en équivalent CO₂), 100 dollars la tonne pour les émissions supérieures à cette moyenne, puis 500 dollars au-delà de 2,3 fois la moyenne (les 10 % de personnes les plus émettrices dans le monde), 1000 dollars au-delà de 9,1 fois la moyenne (les 1 % les plus pollueurs en carbone). La question des modalités concrètes passerait à terme par une carte carbone individuelle, **qui définirait la quantité annuelle de gaz à effet de serre que chaque citoyen serait autorisé à émettre**, mais à court terme on peut commencer par taxer (voir le paragraphe suivant) bien des actes ou achats fortement émetteurs de carbone.

L'instauration d'une telle taxe suppose plusieurs choses afin qu'elle soit acceptée et revendiquée comme socialement juste, au lieu d'être rejetée (Piketty fait une allusion aux Gilets Jaunes). La progressivité dont il vient d'être question est l'un des principaux éléments de justice, mais ce n'est le seul. Il faut également « affecter intégralement les recettes de la taxe carbone à la transition écologique, en particulier pour compenser les ménages les plus touchés » (p. 779). On peut aussi sans tarder « exonérer une première tranche de consommation minimale sur les factures d'électricité et de gaz, et imposer plus fortement les tranches plus élevées », ou « taxer à des taux plus hauts le contenu de certains biens et services particulièrement associés à des émissions importantes comme les billets d'avion ». Il faut aussi en finir avec les nombreuses exemptions de taxe carbone, dont celle qui concerne le kérosène.

On retrouve évidemment dans ce domaine une « préférence pour la taxation » qui reste forte chez Piketty, mais lorsque l'impôt sur la propriété, l'impôt sur le revenu et la taxe carbone sont aussi progressifs, on peut en attendre des effets notables de réduction des inégalités, de déconcentration de la propriété et du pouvoir, et de freinage des émissions de carbone. D'autant que, cette fois, Piketty, loin de se limiter à l'outil fiscal, écrit à propos des émissions carbone : « bien souvent, la façon la plus efficace pour réduire les émissions passe par des normes, des interdictions et des règles strictes, concernant les véhicules de transport, le chauffage, l'isolation des logements, etc. » (p. 1157). Ce qui aurait pu l'amener à rejoindre, ce qu'il ne fait pas en dehors de brèves allusions, ceux et celles qui plaident pour des investissements massifs, publics et privés, dans la transition énergétique, agricole, etc. On se demande aussi pourquoi cette taxe carbone progressive ne devrait concerner que les individus « en bout de chaîne » et pas les entreprises.

Quoi qu'il en soit, même dans ce domaine où il est loin de ses bases, Piketty donne du grain à moudre. D'ici quelques années, peut-être stimulé par ses trois filles (voir ses pages de remerciements), il pourrait nous livrer un autre pavé intitulé « Capital et écologie »...